Rapport annuel 2019

Centrale de lettres de gage
Banques Cantonales Suisses

La Centrale de lettres de gage

Nom:	Pfandbriefzentrale der schweizerischen Kantonalbanken AG Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA Centrale delle banche cantonali svizzere per le obbligazioni fondiarie SA
Constitution:	10 février 1931 Assemblée constitutive 24 mars 1931 Inscription au registre du commerce
Forme juridique:	Société anonyme
Numéro IDE:	CHE-102.645.332
Domicile:	Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich
Adresse du bureau:	Prime Tower, Hardstrasse 201, 8005 Zurich
Adresse postale:	Case postale, 8010 Zurich
Téléphone:	0041 44 292 31 97
E-mail:	pfandbriefzentrale@zkb.ch
Internet:	www.pfandbriefzentrale.ch/fr
Marque:	Der Schweizer Pfandbrief® La lettre de gage suisse® The Swiss Pfandbrief®
Bases légales:	Loi sur l'émission de lettres de gage du 25 juin 1930 Ordonnance sur l'émission de lettres de gage du 23 janvier 1931
Actionnariat:	Les 24 banques cantonales
Capital-actions:	1 625 millions de CHF; dont 325 millions de CHF libérés
Gestion:	Banque Cantonale de Zurich, Zurich
Organe de révision:	Ernst & Young SA, Zurich
Autorité de surveillance:	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Berne
Rating:	Moody's Banque Cantonale de Zurich
Statut FATCA:	NFFE passif (Non financial foreign entity)

Table des matières

L’essentiel en chiffres	4
Avant-propos	6
Organes	8
Actionnariat	9
Couverture des prêts	10
Nouveaux emprunts de lettres de gage	11
Rapport sur la situation	12
Bilan	14
Compte de résultat	16
Tableau de flux de trésorerie	17
Tableau des fonds propres	18
Annexe aux comptes annuels	19
Affectation du bénéfice	27
Emprunts de lettres de gage en circulation	28
Rapport de l’organe de révision	34
Aperçu pluriannuel	37

L'essentiel en chiffres

	31.12.2019	31.12.2018
Activités d'émission	CHF 1 000	CHF 1 000
Emissions	7 116 000	6 946 000
Remboursements	-3 361 000	-4 497 000
Variations du stock	3 755 000	2 449 000
Volume des lettres de gage	CHF 1 000	CHF 1 000
Emprunts/prêts de lettres de gage	58 270 000	54 515 000
Emprunts en circulation	Nombre	Nombre
Emprunts et placements directs	99	99
Charges et produits d'intérêts annuels	CHF 1 000	CHF 1 000
Charges d'intérêts annuels sur les emprunts de lettres de gage	404 661	429 025
Produits d'intérêts annuels sur les prêts de lettres de gage	417 773	440 378
Taux d'intérêt moyen pondéré par les capitaux	%	%
Emprunts de lettres de gage	0,69	0,79
Prêts de lettres de gage	0,72	0,81
Durée résiduelle pondérée par les capitaux	Années	Années
Emprunts/prêts de lettres de gage	6,47	6,53
Fonds propres (après affectation du bénéfice)	CHF 1 000	CHF 1 000
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	1 440 440	1 439 906
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	1 169 945	1 095 238
Excédent de fonds propres	270 495	344 668
Taux de couverture des fonds propres	123,1 %	131,5 %
Rapport entre capital propre à prendre en compte et la totalité des fonds de tiers	2,5 %	2,6 %
Rating (emprunts)	Rating	Rating
Moody's	Aaa (stable)	Aaa (stable)
Banque Cantonale de Zurich	AAA (stable)	AAA (stable)
Notation de durabilité (émetteur)	Rating	Rating
MSCI ESG	A	-
ISS-oekom	C Prime	-

Evolution du volume des lettres de gage de la Centrale de lettres de gage

Etat au 31 décembre

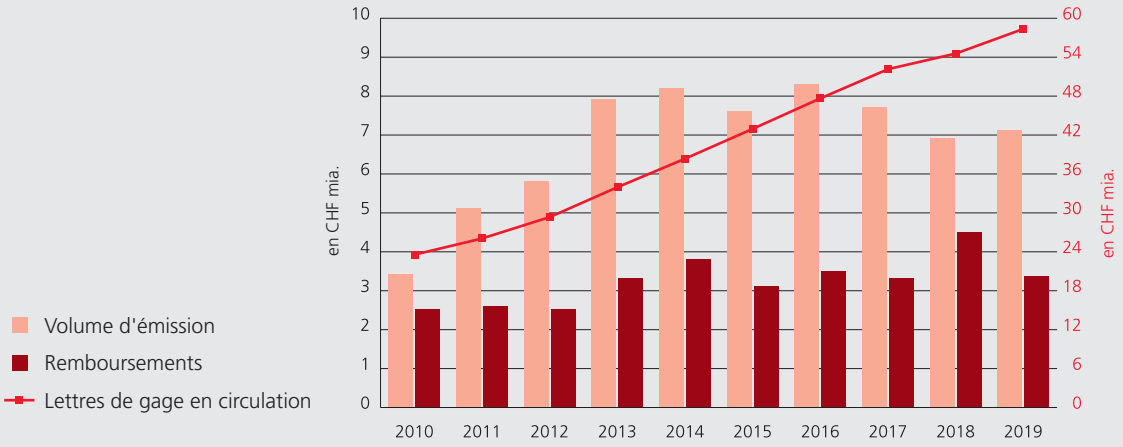

Part des prêts de lettres de gage aux créances hypothécaires des banques cantonales

Etat au 31 décembre

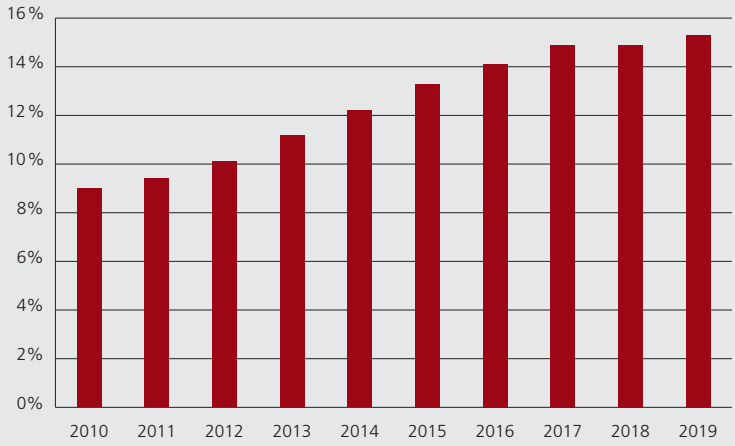

Part de marché de "La lettre de gage suisse®"

Obligations d'émetteurs domestiques en CHF

Etat au 31 décembre 2019

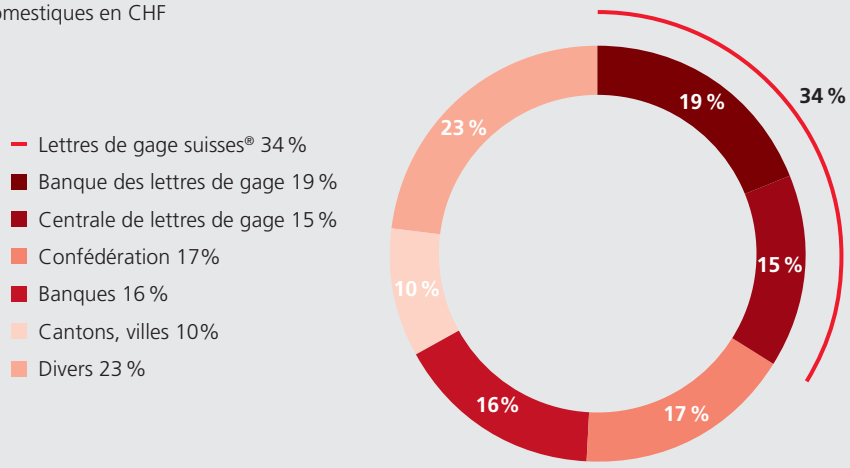

Avant-propos

Blaise Goetschin, Président du Conseil d'administration, Michael Bloch, Directeur

Chers actionnaires
Chers investisseurs

Avec ses 11 lancements opérés, la Centrale de lettres de gage a émis durant l'exercice 2019 des emprunts pour un volume de 7,1 milliards de CHF (année précédente 6,9 milliards). Pendant cette période, des emprunts de lettres de gage sont arrivés à échéance de remboursement à hauteur de 3,4 milliards de CHF (année précédente: 4,5 milliards). Le stock de lettres de gage a augmenté de 6,9 % pour atteindre un nouveau record de 58,3 milliards de CHF. A l'exception de la dernière transaction, l'année d'émission 2019 s'est caractérisée par une demande plutôt modérée des investisseurs pour des emprunts de lettres de gage. Cette demande est toutefois demeurée très soutenue de la part des banques membres, sur toile de fond d'une croissance persistante des prêts hypothécaires. Etonnamment et de manière positive, la dernière transaction de l'exercice 2019 a dépassé toutes les attentes. Avec un volume total de 1,4 milliard de CHF, c'est le troisième plus gros montant de l'histoire de la Centrale de lettres de gage qui a été émis. Se chiffrant à 980 millions de CHF, le nouvel emprunt sur 12 ans de la série 515 a atteint le plus grand volume - depuis plus de 6 ans - d'une seule tranche sur le marché suisse des capitaux.

Il y a quinze ans, au 31 décembre 2004, le stock de lettres de gage s'élevait à 23,9 milliards de CHF. Cinq ans plus tard, au 31 décembre 2009, ce stock était tombé à 22,6 milliards. Par la suite, une forte croissance s'est installée. Depuis le 31 décembre 2009, ce stock a augmenté en moyenne d'environ 10 % par an pour atteindre 58,3 milliards de CHF. Au cours de cette période, le nombre d'emprunts et de placements directs en circulation est passé de 54 à 99. Le taux d'intérêt moyen pondéré par les capitaux a régressé durant cette période de 2,94 % à 0,69 %, tandis que la durée résiduelle pondérée par les capitaux a augmenté de 4,43 à 6,47 ans.

Modèle de succès de la lettre de gage
Les racines de la lettre de gage remontent à 250 ans en arrière. C'est un âge dont nous sommes fiers dans le monde financier qui, pour le reste, évolue si rapidement. La création de la lettre de gage et sa diffusion ultérieure en Europe sont le fait de Frédéric II, qui a édicté à cet effet un ordre de cabinet en date du 29 août 1769. Dans ce texte, le roi de Prusse inventa des titres de créance (reconnaissances de dette) qui devaient être garantis par des biens immobiliers. La lettre de gage joue encore un rôle crucial, même 250 ans après sa

première émission. Elle est synonyme de sécurité, de stabilité et de fiabilité dans le secteur financier. En Suisse, le volume des lettres de gage en circulation a connu une évolution très réjouissante au fil du temps, et elle s'est établie comme un instrument de refinancement important pour les affaires hypothécaires.

La Centrale de lettres de gage refinance environ 15 % du portefeuille hypothécaire de toutes les banques cantonales. L'agence de notation Moody's attribue aux emprunts de la Centrale de lettres de gage la note la plus élevée, soit Aaa. La loi sur l'émission de lettres de gage édictée le 25 juin 1930 définit la sphère des activités liées aux lettres de gage en Suisse. Cette loi spéciale n'a connu que quelques révisions mineures au cours des années écoulées, ce qui confère une grande sécurité du droit à la Lettre de gage suisse®. En 2019, l'article 40 de cette base légale spéciale a été adapté et complété. L'objectif de cet article est de renforcer encore la capacité de résistance du système des lettres de gage en cas d'insolvabilité ou de faillite d'une banque membre. Les Chambres fédérales doivent débattre cette année de cet article 40 nouvellement formulé. L'entrée en vigueur de cette modification de la loi n'est pas prévue avant 2021.

Notation de durabilité

Le thème de la durabilité ne cesse de gagner en importance. Le 16 octobre 2019, la Centrale de lettres de gage a obtenu un rating ESG «A» de la part de MSCI, l'un des plus importants prestataires d'analyses de durabilité. L'échelle de notation de MSCI va de AAA à CCC. Depuis le 14 juin 2016, ISS-oekom, l'une des agences leaders de notation ESG au monde, a attribué à la Centrale de lettres de gage la note „Prime" et un rating C. Les entreprises Prime comptent parmi les pionnières de leur branche sous l'angle de la durabilité.

Les notations concernant la durabilité ne sont pas commandées ni payées par l'entreprise notée. Les agences de notation de la durabilité vendent leurs analyses aux investisseurs et aux gestionnaires de fonds, qui tiennent compte des critères de durabilité dans leurs décisions de placement.

Assemblée générale en Appenzell et changements au sein du personnel

L'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2019 a été organisée par la Banque cantonale d'Appenzell et s'est tenue sur le Hoher Kasten. Suite à son départ à la retraite, le vice-président de longue date, Alois Vinzens, a annoncé sa démission du conseil d'administration. Font partie du conseil d'administration de la Centrale des lettres de gage - hormis le membre nommé par le Conseil fédéral - des membres des directions d'une banque cantonale. Afin d'obtenir une large assise du conseil d'administration, cet organe se compose de 10 membres. L'assemblée générale a élu Ueli Manser et Dieter Widmer comme nouveaux membres de ce conseil, qui a lui-même désigné Edgar Jeitziner à sa vice-présidence.

Perspectives pour 2020

Des emprunts d'un montant de 3,8 milliards de CHF (année précédente: 3,4 milliards) devront être remboursés au cours de l'exercice 2020. Pour refinancer les prêts aux 24 banques cantonales financés par ces emprunts et pour dégager de nouveaux moyens, la Centrale de lettres de gage planifie dix nouvelles émissions en 2020.

Remerciements aux partenaires

La Centrale de lettres de gage est l'entreprise commune la plus durable des Banques cantonales. Depuis 1931, elle assure avec succès le placement de capitaux entre les investisseurs et ses banques membres. De nombreux acteurs contribuent à sa réussite. Le conseil d'administration et la direction tiennent à remercier toutes les parties prenantes pour leur coopération et leur partenariat au cours de l'exercice écoulé.

Blaise Goetschin
Président du Conseil d'administration

Michael Bloch
Directeur

Organes

Etat au 31 décembre 2019

Conseil d'administration

Président

Blaise Goetschin	Président de la Direction générale de la Banque Cantonale de Genève Membre du Conseil d'administration depuis 2001

Vice-président

Edgar Jeitziner	Président de la Direction générale de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Conseil d'administration depuis 2013

Membres

Dr. Peter Hilfiker	Président de la Direction générale de la Schwyzer Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2012
Ueli Manser	Président de la Direction de la Appenzeller Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2019
Pascal Niquille	Président de la Direction générale de la Zuger Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2010
Dr. Thomas Paulsen	Membre de la Direction générale de la Banque Cantonale Vaudoise Membre du Conseil d'administration depuis 2009
Alois Schärli	Membre de la Direction générale de la Berner Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2012
Rudolf Sigg	Membre de la Direction générale de la Zürcher Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2007
Dieter Widmer	Président de la Direction de la Aargauische Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2019
Hans Egloff	Avocat, Zurich Membre nommé par le Conseil fédéral selon l'art. 37 de la Loi sur l'émission de lettres de gage pour la durée du mandat de 2017 à 2020

Direction

Michael Bloch	Directeur
Marcel Amiet	Directeur adjoint
Matthias Stöckli	Directeur adjoint
Michael Wölfle	Directeur adjoint
Michael Benn	Sous-directeur, secrétaire du Conseil d'administration

Organe de révision

Ernst & Young SA, Zurich

Actionnariat

Etat au 31 décembre 2019

Actionnaires	Capital-actions				Prêts de lettres de gage	
	Nominal CHF 1 000	Part %	Libéré CHF 1 000	Non libéré* CHF 1 000	Montant CHF 1 000	Part %
Zürcher Kantonalbank	289 530	17,82	57 906	231 624	9 778 000	16,78
Banque Cantonale Vaudoise	221 595	13,64	44 319	177 276	5 335 000	9,16
Berner Kantonalbank	174 320	10,73	34 864	139 456	4 478 000	7,68
Banque Cantonale de Genève	96 025	5,91	19 205	76 820	3 305 000	5,67
St. Galler Kantonalbank	94 545	5,82	18 909	75 636	4 257 000	7,31
Thurgauer Kantonalbank	94 545	5,82	18 909	75 636	3 427 000	5,88
Basellandschaftliche Kantonalbank	84 205	5,18	16 841	67 364	2 483 000	4,26
Basler Kantonalbank	84 205	5,18	16 841	67 364	2 461 000	4,22
Luzerner Kantonalbank	69 430	4,27	13 886	55 544	4 156 000	7,13
Graubündner Kantonalbank	62 045	3,82	12 409	49 636	2 270 000	3,90
Aargauische Kantonalbank	60 570	3,73	12 114	48 456	1 313 000	2,25
Banque Cantonale du Valais	47 275	2,91	9 455	37 820	1 408 000	2,42
Banque Cantonale de Fribourg	44 320	2,73	8 864	35 456	3 117 000	5,35
Schaffhauser Kantonalbank	35 455	2,18	7 091	28 364	598 000	1,03
Schwyzer Kantonalbank	29 545	1,82	5 909	23 636	1 227 000	2,11
Banque Cantonale Neuchâteloise	28 070	1,73	5 614	22 456	2 021 000	3,47
Zuger Kantonalbank	22 155	1,36	4 431	17 724	1 168 000	2,00
Banca dello Stato del Cantone Ticino	17 725	1,09	3 545	14 180	1 960 000	3,36
Glarner Kantonalbank	14 775	0,91	2 955	11 820	522 000	0,90
Obwaldner Kantonalbank	14 775	0,91	2 955	11 820	464 000	0,80
Nidwaldner Kantonalbank	13 295	0,82	2 659	10 636	851 000	1,46
Appenzeller Kantonalbank	10 345	0,64	2 069	8 276	362 000	0,62
Urner Kantonalbank	8 860	0,55	1 772	7 088	628 000	1,08
Banque Cantonale du Jura	7 390	0,45	1 478	5 912	681 000	1,17
Total	1 625 000	100,00	325 000	1 300 000	58 270 000	100,00

*Des engagements écrits des 24 banques actionnaires s'appliquent au capital-actions non libéré selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Couverture des prêts

La chaîne de sécurité des lettres de gage
La chaîne de sécurité des lettres de gage de la Centrale de lettres de gage compte cinq maillons. Premièrement, la Centrale de lettres de gage est pleinement responsable à hauteur de ses fonds propres. Deuxièmement, les banques cantonales se portent garantes de leurs emprunts. De plus, auprès de la plupart des banques cantonales (à l'exception de Berne, Vaud et Genève), leurs cantons propriétaires sont garants de leurs obligations. Les débiteurs hypothécaires et les biens immobiliers remis en gage auprès de la Centrale de lettres de gage constituent les quatrième et cinquième maillons de la chaîne de sécurité. Pour les investisseurs, il en résulte une sécurité la plus élevée possible. Cette chaîne explique pourquoi l'agence Moody's et la Banque Cantonale de Zurich ont accordé aux emprunts de la Centrale de lettres de gage leur plus haute notation.

Une couverture des prêts bien diversifiée
La couverture des prêts de lettres de gage ne comprend que des immeubles d'habitation (maisons individuelles, maisons à plusieurs logements, logements en copropriété, immeubles avec parts artisanales et commerciales jusqu'à 30 %). Les objets gagés sont largement répartis dans toute la Suisse. Les sociétés d'audit des banques cantonales contrôlent chaque année le respect de ces prescriptions.

Des immeubles en Suisse
Des prescriptions légales et réglementaires très strictes s'appliquent aux gages des prêts hypothécaires des banques membres. Elles limitent la charge à un maximum de deux tiers de la valeur de nantissement des immeubles. Tous les gages immobiliers se trouvent en Suisse. Les prêts aux banques cantonales sont couverts au moins à 115 % de leur volume par les créances hypothécaires gagées. De plus, les revenus d'intérêts dus sur les prêts gagés par hypothèque doivent être au moins 10 % plus élevés que les charges d'intérêts sur les prêts de lettres de gage. Comme il est légalement obligatoire de respecter ces critères en tout temps, l'échange immédiat des sûretés qui ne sont plus suffisantes est en permanence garanti. Le Conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage a limité le volume des prêts de chaque banque membre à 35 % de ses créances hypothécaires suisses portées au bilan.

Stock de couverture de la Centrale de lettres de gage
Etat au 31 décembre 2019

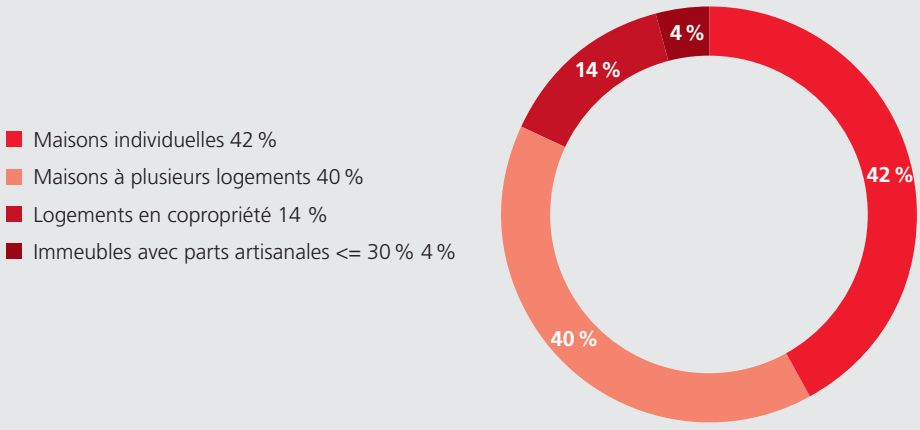

Nouveaux emprunts de lettres de gage

Pendant l'exercice 2019, un total de 35 transactions, avec 11 lancements de nouvelles émissions et des augmentations sur des emprunts existants, ont été effectuées:

Libération	Série	Taux d'intérêt %	Prix d'émission %	Durée en années	CHF mios.	Remboursement Série	Remboursement CHF mios.
08.02.2019	483	0,000	98,722	7,969	210	394	433
	508	0,550	100,341	11,975	100		
	476	0,600	97,486	16,842	120		
05.03.2019	506	0,125	101,594	5,653	271		
	509	0,300	100,420	10,094	349		
	510	0,700	100,281	19,997	133		
02.04.2019	503	0,125	101,662	6,039	119		
	508	0,550	102,530	11,825	351		
	510	0,700	100,930	19,922	181		
15.05.2019	511	0,000	101,106	6,106	230	453	790
	512	0,200	100,455	10,319	265		
	513	0,500	100,760	15,000	270		
04.06.2019	486	0,125	102,474	5,494	212		
	493	0,500	104,522	10,356	170		
	476	0,600	103,222	16,519	119		
27.06.2019	496	0,250	103,782	6,428	50		
	498	0,250	103,629	8,442	267		
	457	1,250	113,569	10,386	275		
	508	0,550	105,941	11,589	149		
	502	0,750	108,201	13,983	133		
15.07.2019	495	0,250	103,780	6,825	316	426	185
	507	0,625	106,922	9,647	146	451	462
	510	0,700	106,940	19,636	135		
10.09.2019	483	0,000	104,964	7,381	100	382	520
	508	0,550	111,339	11,386	60		
	514	0,000	104,571	18,000	115		
11.10.2019	465	0,375	103,799	3,886	38		
	487	0,375	106,577	9,036	185		
	505	0,750	112,058	12,972	129		
01.11.2019	456	0,750	105,614	4,894	295	398	290
	512	0,200	102,585	9,858	90	404	531
	514	0,000	96,353	17,858	147	406	150
03.12.2019	485	0,000	101,668	6,831	182		
	515	0,100	100,478	12,000	980		
	513	0,500	105,062	14,450	224		
Total					7 116		3 361

Rapport sur la situation

Environnement économique
L'année dernière, le conflit commercial entre les Etats-Unis et la Chine, la question non résolue du Brexit ainsi que les instabilités au Proche-Orient ont, entre autres choses, pesé sur l'environnement économique mondial. La croissance mondiale a régressé en conséquence. Les USA demeurent la locomotive conjoncturelle. Les craintes de voir la suspension temporaire du fonctionnement de l'Etat fédéral en raison du différend budgétaire („shutdown") du début de l'année ralentir massivement l'économie américaine ne se sont pas avérées fondées. En revanche, la zone euro a dû faire face à des données économiques décevantes. L'économie allemande, en particulier, a subi un fort ralentissement. En raison des incertitudes économiques, les principales banques centrales ont décidé de changer radicalement de cap l'an dernier. La Réserve fédérale américaine a baissé son taux directeur à trois reprises, de 0,25 % à chaque fois, ce qui a inversé pour une large part les effets des hausses de 2018. La Banque centrale européenne (BCE) a pour sa part abaissé le taux des dépôts des banques commerciales à un niveau minimal record de -0,5 %. En outre, la BCE a décidé en novembre 2019 de lancer un nouveau programme d'achat d'actifs pour un volume mensuel de 20 milliards d'euros.

La zone euro étant le principal partenaire commercial de la Suisse, l'économie nationale n'a pas été épargnée par un affaiblissement de la dynamique de croissance. Le produit intérieur brut devrait augmenter d'environ 0,9 % en 2019 (2,8 % l'année précédente). Le développement économique de la Suisse a été porté par l'industrie manufacturière et, surtout, par la croissance des exportations de produits pharmaceutiques. Le chômage est resté à un faible niveau tout au long de l'année.

L'an dernier, la Banque nationale suisse (BNS) a poursuivi sa politique des taux d'intérêt négatifs. Par sa politique monétaire, la BNS maintient l'attrait des investissements en francs suisses à un faible niveau et réduit la pression à la hausse sur la monnaie nationale. Le taux d'intérêt sur les dépôts à vue auprès de la BNS est resté à -0,75 % durant toute l'année. La BNS a mis à profit la période de taux d'intérêt inchangés pour remplacer le LIBOR dans son concept de politique monétaire. Ce remplacement est devenu nécessaire car le LIBOR, qui était tombé en discrédit suite à des reproches de manipulation, ne sera plus maintenu à la fin de 2021. En un premier temps, la Banque nationale a introduit à mi-juin 2019 le nouveau taux directeur BNS.

De ce fait, elle n'utilise plus le LIBOR à trois mois pour le pilotage de sa politique monétaire, mais veille à ce que le dénommé SARON soit proche de son nouveau taux directeur BNS, actuellement de -0,75 %. Les taux d'intérêt directeur en Suisse se situent en territoire négatif depuis maintenant cinq ans.

Les taux d'intérêt sur le marché suisse des capitaux sont restés à un niveau exceptionnellement bas l'année dernière. Le rendement des obligations à 10 ans émises par la Confédération a atteint à mi-août 2019 un niveau minimal historique à tout juste -1,2 %. Une légère reprise s'est produite vers la fin de l'année, bien qu'à -0,47 % le niveau de -0,24 % de l'année précédente n'ait pas été atteint à nouveau. Les emprunts de la Confédération suisse sont désormais négociés avec un rendement négatif sur tout l'éventail des échéances.

Le marché immobilier suisse a connu une forte croissance au cours des dernières années. L'évolution des prix a été activée par des taux d'intérêt extrêmement bas, le développement économique et l'immigration. La faiblesse persistante des taux d'intérêt a entraîné des changements dans les allocations et des déséquilibres sur le marché immobilier. La forte activité de construction de ces dernières années dans le secteur des immeubles de rendement voués à l'habitat est une conséquence de la pénurie de placements. La demande de logements n'a pas pu suivre le rythme de l'offre croissante à l'échelle nationale. En conséquence, les taux de vacance des logements ont sensiblement augmenté. Sur cette toile de fond, l'Association suisse des banquiers a adapté son autoréglementation dans le domaine des immeubles de rendement affectés à l'habitat. L'autoréglementation prévoit désormais que dans le cas du financement hypothécaire d'objets de rendement, l'emprunteur doit apporter au moins un quart de la valeur de nantissement à titre de fonds propres (auparavant dix pour cent). De plus, la dette hypothécaire doit maintenant être amortie dans un délai maximum de dix ans (auparavant quinze ans) jusqu'aux deux tiers de la valeur de nantissement. L'autorégulation ainsi adaptée renforce la stabilité du marché dans le segment des immeubles de rendement voués à l'habitat et entre en vigueur le 1er janvier 2020.

Bilan
Les prêts aux banques membres et les emprunts de lettres de gage ont augmenté pendant l'année sous revue de 3'755 millions de CHF à 58'270 millions. Le niveau record de l'exercice précédent a ainsi été à nouveau dépassé de manière significative.

Compte de résultat
Le faible niveau persistant des taux a de nouveau eu des effets négatifs sur les produits d'intérêts des fonds investis. Le produit des placements en papiers-valeurs s'est monté à 5,8 millions de CHF (6,4 millions pour 2018).

Pour compenser les produits d'intérêts en diminution sur les placements en titres, une marge d'intérêts de trois points de base est prélevée depuis le 1er janvier 2014 sur les nouveaux prêts. Ceci a généré en 2019 un produit de 12,1 millions de CHF (10,5 millions en 2018).

Pendant l'exercice sous revue, les frais de commission ont baissé de 0,4 million de CHF à 2,3 millions. Parallèlement, les frais d'émission ont diminué de 0,1 million de CHF à 0,8 million. Les frais de gestion ont augmenté légèrement, soit de 0,1 million de CHF, pour passer à 3,0 millions.

L'exercice s'est soldé par un résultat de CHF 11,9 millions de CHF (10,4 millions l'année précédente). Pour l'année 2019, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de distribuer un dividende de 3,5 % sur le capital libéré.

Fonds propres
Les fonds propres pouvant être pris en compte (après affectation du bénéfice) ont augmenté de 0,5 million de CHF à 1'440,4 millions. Selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage, 75 % du capital-actions non versé peuvent être pris en compte s'il existe un engagement écrit des actionnaires.

En raison de la hausse du bilan, les fonds propres requis ont augmenté de 74,7 millions de CHF à 1'169,9 millions. Au 31 décembre 2019 et après affectation du bénéfice, il en est résulté un excédent de fonds propres de 270,5 millions de CHF (en 2018, de 344,7 millions), respectivement un taux de couverture des fonds propres de 123,1 % (131,5 % en 2018).

Réalisation d'une évaluation des risques
Le Conseil d'administration examine régulièrement les risques de la Centrale de lettres de gage. Il évalue l'adéquation et le respect des prescriptions et des limites en matière de politique de risques, le profil de risques ainsi que les évènements particuliers et leurs développements. A cette occasion, il prend en compte dans son évaluation les mesures prévues pour réduire les risques et les mesures de contrôle interne.

Les risques sont surveillés en conséquence. Selon l'évaluation des risques par le Conseil d'administration, les présents comptes annuels ne nécessitent pas de provisions ou de corrections de valeur.

Activités de recherche et de développement
Selon la Loi sur l'émission de lettres de gage et son ordonnance d'application, le modèle d'affaires de la Centrale de lettres de gage ne prévoit aucune activité de recherche et de développement.

Evénements extraordinaires
Pendant l'année 2019, aucun événement extraordinaire ne s'est produit qui ait nécessité d'être mentionné dans les comptes annuels.

Perspectives
En 2020, des emprunts arriveront à échéance pour un montant total d'environ 3'837 millions de CHF (3'361 millions en 2019). Pour répondre de manière optimale aux besoins des banques membres et des investisseurs, la Centrale de lettres de gage planifie dix émissions pour l'année 2020.

Sur la base d'une activité étroitement réglementée et de prescriptions de sécurité très sévères, il n'y aura pas de changements significatifs en 2020 quant aux opportunités et aux risques de la Centrale de lettres de gage. Pour l'année 2020, la Centrale de lettres de gage anticipe un volume d'émission de 7 milliards de CHF. Le résultat devrait s'améliorer en raison d'un rendement en progression sur la marge d'intérêts et de la baisse des coûts d'émission.

Les effets concrets du COVID-19 sur l'économie ne sont pas encore clairement perceptibles dans toute leur ampleur à l'heure actuelle et ne peuvent donc être quantifiés. Le développement économique pourrait en être considérablement entravé et créer un impact négatif sur diverses branches dans notre pays et à l'étranger. Une telle évolution pourrait également avoir des incidences sur le déroulement des affaires des banques membres de la Centrale de lettres de gage et celui de la Centrale elle-même.

Bilan

Actifs	Annexe	31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000
Avoirs en banque à vue		14 608	23 491
Liquidités		14 608	23 491
Papiers-valeurs (échéance jusqu'à 1 an)	1	39 779	25 811
Actifs détenus à court terme (avec cours de bourse)		39 779	25 811
Prêts de lettres de gage (échéance jusqu'à 1 an)	2	3 837 000	3 361 000
Impôt anticipé		456	395
Compte d'encaissement de coupons et de lettres de gage	3	127	5
Autres créances à court terme		3 837 583	3 361 400
Intérêts courus		93 637	101 710
Frais d'émission à amortir	4	4 864	4 749
Actifs transitoires		35	35
Actifs de régularisation		98 536	106 494
Actif circulant		3 990 506	3 517 196
Papiers-valeurs (échéance à plus de 1 an)	1	539 181	555 587
Prêts de lettres de gage (échéance à plus de 1 an)	2	54 433 000	51 154 000
Immobilisations financières		54 972 181	51 709 587
Actif immobilisé		54 972 181	51 709 587
Total actif		58 962 687	55 226 783

Passifs	Annexe	31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000
Engagements envers les banques à terme (échéance jusqu'à 1 an)		11 000	25 300
Emprunts de lettres de gage (échéance jusqu'à 1 an)	5	3 837 000	3 361 000
Engagements à court terme portant intérêts		3 848 000	3 386 300
Coupons et lettres de gage échus et non encaissés	3	127	5
Autres dettes à court terme		0	1
Autres engagements à court terme		127	6
Intérêts courus		203 692	210 718
Régularisation sur commissions de paiement sur lettres de gage		984	1 035
Passifs transitoires		69	69
Passif de régularisation		204 745	211 821
Fonds étrangers à court terme		4 052 872	3 598 127
Emprunts de lettres de gage (échéance à plus de 1 an)	5	54 433 000	51 154 000
Engagements à long terme portant intérêts		54 433 000	51 154 000
Fonds étrangers à long terme		54 433 000	51 154 000
Capital-actions	6	1 625 000	1 625 000
Capital-actions		1 625 000	1 625 000
Capital-actions non libéré	6	-1 300 000	-1 300 000
Réserves légales provenant de bénéfices	7	38 340	37 815
Réserves facultatives provenant de bénéfices		101 350	101 190
Bénéfice reporté		216	213
Bénéfice annuel		11 909	10 438
Réserves et bénéfice de l'exercice		151 815	149 656
Fonds propres		476 815	474 656
Total passif		58 962 687	55 226 783

Compte de résultat

	Annexe	2019 CHF 1 000	2018 CHF 1 000
Produits d'intérêts sur les prêts de lettres de gage	8	434 222	453 193
Charges d'intérêts sur les emprunts de lettres de gage	8	-422 084	-442 727
Marge d'intérêt des lettres de gage		12 138	10 465
Produits d'intérêts sur les papiers-valeurs		5 767	6 366
Charges d'intérêts bancaires	9	-14	-12
Autres produits d'intérêts		5 753	6 354
Produits des commissions	10	79	80
Produits divers	11	0	33
Revenu d'exploitation		17 971	16 933
Charges sur commissions et émoluments	12	-2 260	-2 688
Conseil d'administration et personnel	13	-127	-128
Frais généraux et administratifs	14	-2 825	-2 798
Charges administratives		-2 952	-2 926
Frais d'émission	15	-849	-882
Charges d'exploitation		-6 061	-6 495
Bénéfice brut		11 909	10 438
Amortissements et corrections de valeur	16	0	0
Provisions	17	0	0
Bénéfice annuel		11 909	10 438
Résultat non dilué par action (CHF)[1]		36.64	32.12
Résultat dilué par action (CHF)[1]		36.64	32.12

[1]Sur la base du capital-actions libéré (20 %)

Tableau de flux de trésorerie

	2019 CHF 1 000	2018 CHF 1 000
Activité de l'entreprise		
Bénéfice annuel	11 909	10 438
+ Amortissements et correctifs de valeur	0	0
+ Augmentation / - Diminution de provisions	0	0
Flux de trésorerie (Cash flow)	11 909	10 438
+ Diminution / - Augmentation des papiers-valeurs (échéance jusqu'à 1 an)	-13 968	12 589
+ Diminution / - Augmentation des autres créances à court terme	-476 183	1 136 378
+ Diminution / - Augmentation de l'actif de régularisation	7 958	8 301
+ Augmentation / - Diminution des engagements portant intérêts à court terme	461 700	-1 118 700
+ Augmentation / - Diminution des autres engagements à court terme	121	-366
+ Augmentation / - Diminution du passif de régularisation	-7 076	-23 440
Variation de l'actif circulant net	-27 448	14 762
+ Emissions de lettres de gage	7 116 000	6 946 000
- Emissions de prêts de lettres de gage	-7 116 000	-6 946 000
+ Remboursements de prêts de lettres de gage	3 361 000	4 497 000
- Remboursements de lettres de gage	-3 361 000	-4 497 000
Flux de fonds provenant de l'activité de lettres de gage	0	0
Flux de fonds provenant de l'activité de l'entreprise	-15 539	25 200
Activité d'investissement		
+ Diminution / - Augmentation des papiers-valeurs (échéance à plus de 1 an)	16 406	-14 539
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	16 406	-14 539
Activité de financement		
- Distribution de dividendes	-9 750	-8 125
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-9 750	-8 125
Variation du fonds des liquidités	-8 883	2 536
Justification		
Montant des liquidités au 1er janvier	23 491	20 954
Montant des liquidités au 31 décembre	14 608	23 491
Variation des liquidités	-8 883	2 536

Le fonds des „liquidités" est identique avec la position au bilan „liquidités".

Tableau des fonds propres

	Capital-actions CHF 1 000	Capital-actions non libéré CHF 1 000	Réserves légales CHF 1 000	Réserves facultatives* CHF 1 000	Fonds propres CHF 1 000
Etat au 31.12.2017	1 625 000	-1 300 000	37 390	109 953	472 343
Attribution à la réserve légale			425	-425	0
Distribution de dividendes				-8 125	-8 125
Bénéfice 2018				10 438	10 438
Etat au 31.12.2018	1 625 000	-1 300 000	37 815	111 841	474 656
Attribution à la réserve légale			525	-525	0
Distribution de dividendes				-9 750	-9 750
Bénéfice 2019				11 909	11 909
Etat au 31.12.2019	1 625 000	-1 300 000	38 340	113 475	476 815

*Inclus bénéfice reporté et bénéfice annuel

Le capital-actions de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA se compose de 325'000 actions nominatives d'une valeur nominale individuelle de 5'000 CHF (année précédente: 325'000 actions nominatives). Ces titres sont libérés à hauteur de 20 %. Des engagements écrits s'appliquent au capital-actions non libéré des 24 banques actionnaires selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Selon l'article 3 de la Loi sur l'émission des lettres de gage, les actionnaires de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA doivent être exclusivement des banques cantonales au sens l'art. 3a de la Loi sur les banques et les caisses d'épargne. Des renseignements sur les actionnaires se trouvent dans le tableau „Actionnariat".

Il n'existe pas de capital conditionnel et approuvé.

Les réserves statutaires ou légales non distribuables s'élèvent à 38,3 millions de CHF (exercice précédent, 37,8 millions).

Annexes aux comptes annuels

Principes de présentation des comptes

Les présents comptes annuels ont été réalisés selon les normes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Les dispositions de la Loi sur l'émission de lettres de gage (LLG), de l'Ordonnance d'application (OLG), du Code suisse des Obligations (CO) et des Statuts de la Centrale de lettres de gage ont été par ailleurs respectées. Les comptes annuels reflètent une image conforme à la réalité de l'état de la fortune, de la situation financière et des revenus.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

En principe, l'évaluation des comptes est faite sur la base des valeurs d'acquisition historiques. Les actifs et les passifs sont évalués sur une base individuelle. En ce qui concerne les principales positions du bilan, ceci a les implications suivantes:

Liquidités
Les liquidités sont composées d'avoirs en banque et de placements financiers à court terme avec une durée résiduelle de 90 jours au maximum. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Papiers-valeurs
Les papiers-valeurs sont utilisés à des fins de placement et, en règle générale, détenus jusqu'à leur échéance („held to maturity"). Ce poste se compose exclusivement d'obligations libellées en francs suisses de première catégorie. Leur évaluation se fait selon la méthode dite de la „comptabilité d'exercice" (Accrual Method). Cette méthode implique que les papiers-valeurs sont détenus en règle générale jusqu'à leur échéance. Les agios et les disagios comptabilisés à l'achat sont répartis de façon linéaire sur la durée. Les gains réalisés en cas de vente anticipée sont portés au compte de résultat au moment de leur réalisation. Les diminutions de valeur en rapport avec la bonité sont comptabilisées de manière individuelle sous forme de corrections de valeur.

Le prêt de titres („securities lending") consiste à prêter des papiers-valeurs sans lien avec les affaires de prêts. La Centrale de lettres de gage disposant des droits liés aux papiers-valeurs prêtés, leur transfert n'a aucun effet sur la comptabilisation ni aucune influence sur le bilan. Ces affaires sont traitées avec la Banque Cantonale de Zurich comme contrepartie principale.

Prêts de lettres de gage
Les prêts de lettres de gage aux banques membres sont faits en congruence avec les emprunts de lettres de gage, en ce qui concerne leur échéance et leur montant. Les créances sur les prêts aux membres sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Frais d'émissions à amortir
Les frais d'émission des emprunts, qui sont à la charge de la Centrale de lettres de gage, sont activés au moment de l'émission et amortis pendant la durée des emprunts, ce qui a une influence sur le compte de résultat.

Autres positions au bilan
Les autres positions sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Moment d'enregistrement
Le principe de la date de clôture est appliqué. Les opérations au bilan à terme fixe sont comptabilisées selon le principe de la date de conclusion (date de valeur).

Changements
Les principes de comptabilisation et d'évaluation du rapport annuel n'ont pas été modifiés.

Remarques sur les données chiffrées
Les montants indiqués dans les tableaux sont arrondis. De ce fait, les totaux peuvent être différents de la somme des valeurs individuelles.

Formes juridiques et gestion

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA est une société anonyme avec siège à Zurich. Au 31 décembre 2019, le capital-actions se composait de 325'000 actions nominatives de 5'000 CHF chacune, dont 20 % sont libérées. Pour le capital-actions non libéré, des engagements écrits existent des 24 banques cantonales participantes au capital-actions.

Les instituts de lettres de gage sont exonérés des impôts directs de la Confédération, des cantons et des communes; l'exonération ne s'étend pas aux impôts directs des cantons et des communes sur la propriété foncière (article 6 de la Loi sur l'émission de lettres de gage).

La Banque Cantonale de Zurich s'occupe de la gestion de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA depuis sa fondation en 1931. Elle met à disposition le personnel et l'infrastructure.

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA n'emploie personne.

Commentaires du bilan

1 | Papiers-valeurs

Les papiers-valeurs sont portés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à un an et à plus d'un an:

Valeur nominale			Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000		31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000	31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000
39 750	25 800	Echéance jusqu'à un an	39 779	25 811	40 366	26 065
530 979	547 019	Echéance à plus d'un an	539 181	555 587	573 227	582 597
570 729	572 819	**Total**	578 960	581 397	613 593	608 662
105 145	109 125	Dont en prêts de titres	109 146	111 940	118 340	120 299

La Centrale de lettres de gage ne détient pas d'emprunts subordonnés.

Echéance jusqu'à un an

Ces papiers-valeurs arrivent à échéance jusqu'à un an:

Valeur nominale		Nature des titres	Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000		31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000	31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000
Obligations d'émetteurs domestiques						
7 000	1 000	Cantons	7 005	1 000	7 079	1 011
3 500	2 000	Villes, communes	3 505	2 000	3 559	2 011
4 500	0	Entreprises supranationales	4 508	0	4 664	0
10 250	3 500	Banques cantonales	10 252	3 500	10 443	3 560
2 500	6 300	Autres prestataires financiers	2 502	6 301	2 519	6 346
1 000	3 000	Entreprises d'énergie	1 000	3 009	1 001	3 064
6 000	0	Divers	6 007	0	6 052	0
34 750	15 800	**Total**	34 779	15 810	35 317	15 992
Obligations d'émetteurs étrangers						
2 500	0	Autres prestataires financiers	2 500	0	2 526	0
2 500	0	Entreprises d'énergie	2 500	0	2 524	0
0	10 000	Divers	0	10 001	0	10 073
5 000	10 000	**Total**	5 000	10 001	5 049	10 073
39 750	25 800	**Total à échéance jusqu'à un an**	39 779	25 811	40 366	26 065
6 000	5 000	Dont en prêts de titres	6 001	5 001	6 063	5 057

Echéance à plus d'un an

Ces papiers-valeurs arrivent à échéance à plus d'un an:

Valeur nominale		Nature des titres	Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000		31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000	31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000
Obligations d'émetteurs domestiques						
44 150	44 150	Confédération	48 109	48 445	54 737	54 783
76 325	91 325	Cantons	77 194	92 327	83 982	97 696
34 650	38 150	Villes, communes	35 520	39 138	39 489	41 727
2 400	6 900	Entreprises supranationales	2 695	7 246	2 935	7 763
134 070	141 320	Banques cantonales	134 664	142 054	141 063	148 897
89 600	89 360	Autres prestataires financiers	90 135	89 926	95 335	93 118
1 000	2 000	Entreprises d'énergie	998	1 997	1 089	2 105
71 000	65 000	Emprunts propres	71 584	65 178	73 623	65 348
29 324	35 324	Divers	29 444	35 483	30 619	36 138
482 519	513 529	**Total**	490 343	521 795	522 872	547 574
Obligations d'émetteurs étrangers						
2 000	2 000	Provinces	2 010	2 013	2 060	2 058
6 140	6 140	Entreprises supranationales	6 144	6 147	6 406	6 541
29 920	21 000	Autres prestataires financiers	30 210	21 282	31 375	21 956
10 400	4 350	Entreprises d'énergie	10 474	4 350	10 515	4 468
48 460	33 490	**Total**	48 838	33 791	50 355	35 023
530 979	547 019	**Total à échéance à plus d'un an**	539 181	555 587	573 227	582 597
99 145	104 125	Dont en prêts de titres	103 145	106 939	112 278	115 241

2 | Prêts de lettres de gage

Les prêts de lettres de gage sont structurés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à un an et de plus d'un an comme suit:

	31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000
Echéance jusqu'à un an	3 837 000	3 361 000
Echéance à plus d'un an	54 433 000	51 154 000
Total	58 270 000	54 515 000

Des prescriptions légales et réglementaires sévères s'appliquent à la couverture des prêts hypothécaires des banques membres. Les prêts de lettres de gage ne peuvent être garantis que par des immeubles d'habitation en Suisse. Pour les prêts, la limite de crédit de ces objets est fixée au maximum aux deux tiers de leur valeur.

Les prêts aux banques cantonales sont couverts au moins à 115 % par des créances hypothécaires. De plus, le revenu d'intérêts issu des créances hypothécaires liées aux prêts de lettres de gage doit être au moins 10 % supérieur aux frais d'intérêts générés par les prêts de lettres de gage. La disposition légale qui impose de respecter ces critères en tout temps garantit qu'il y a toujours suffisamment de sûretés en cas d'échange immédiat.

A la date de clôture du bilan, aucune constitution de provision individuelle ou de correction de valeur forfaitaire ne sont nécessaires.

Des renseignements sur les prêts de lettres de gage des banques membres sont disponibles dans le tableau „Actionnariat".

3 | Compte d'encaissement de coupons et de lettres de gage

Coupons et lettres de gage échus non encaissés

Sous cette rubrique sont portés les coupons et les lettres de gage physiques échus, mais non encaissés jusqu'à leur échéance légale (coupons: 5 ans, lettres de gage: 10 ans). Depuis le 1er janvier 2010, les lettres de gage et leurs coupons ne sont plus émis de façon physique, mais seulement sous forme de droits-valeurs enregistrés.

4 | Frais d'émission à amortir

Les frais d'émission des emprunts, qui sont à la charge de la Centrale de lettres de gage, sont activés au moment de l'émission et amortis pendant la durée des emprunts et ont une influence sur le compte de résultat. Les frais d'émission à amortir ne sont pas portés au bilan selon leur échéance jusqu'à un an ou de plus d'un an.

Les frais d'émission activés ont évolué comme suit:

	2019 CHF 1 000	2018 CHF 1 000
Valeur initiale	4 749	4 625
Frais d'émission activés pendant l'exercice courant	964	1 006
Amortissements/frais d'émissions de l'exercice courant	-849	-882
Valeur finale	4 864	4 749

Les frais d'émission activés seront amortis comme suit pendant les exercices à venir:

	2019 CHF 1 000	2018 CHF 1 000
En 2019		799
En 2020	810	707
En 2021	743	640
En 2022	670	567
En 2023	607	505
En 2024	498	402
En 2025 et plus tard	1 535	1 129
Total	4 864	4 749

5 | Emprunts de lettres de gage

Les emprunts de lettres de gage sont portés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à un an et à plus d'un an:

Taux	Echéances au 31.12.2019			Echéances au 31.12.2018		
%	Jusqu'à 1 an CHF 1 000	Plus de 1 an CHF 1 000	Total CHF 1 000	Jusqu'à 1 an CHF 1 000	Plus de 1 an CHF 1 000	Total CHF 1 000
0,000 - 0,999	1 963 000	38 320 000	40 283 000	1 437 000	33 442 000	34 879 000
1,000 - 1,999	1 349 000	14 069 000	15 418 000	681 000	15 143 000	15 824 000
2,000 - 2,999	525 000	1 894 000	2 419 000	723 000	2 419 000	3 142 000
3,000 - 3,999	0	150 000	150 000	520 000	150 000	670 000
Total	3 837 000	54 433 000	58 270 000	3 361 000	51 154 000	54 515 000

Taux d'intérêt moyen au 31.12.2019: 0,69 %
Taux d'intérêt moyen au 31.12.2018: 0,79 %

Le tableau „Emprunts de lettres de gage en circulation" présente les détails concernant les séries, y inclus les augmentations.

	31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000
Charge d'intérêts annuels des emprunts de lettres de gage	404 661	429 025
Produit des intérêts annuels des prêts de lettres de gage	417 773	440 378

6 | Capital-actions

Capital-actions non libéré

Le capital-actions est divisé en 325'000 (année précédente 325'000) actions nominatives d'une valeur nominale de 5'000 CHF chacune, dont 20 % sont libérées. Pour le capital-actions non libéré, des engagements écrits existent des 24 banques cantonales participantes au capital-actions selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Des informations concernant les actionnaires se trouvent dans le tableau „Actionnariat".

Il n'existe pas de capital conditionnel et approuvé.

7 | Réserves légales issues du bénéfice

Les réserves statutaires ou légales non distribuables s'élèvent à 38,3 millions de CHF (exercice précédent 37,8 millions).

Commentaires du compte de résultat

8 | Intérêts sur les prêts de lettres de gage

Une marge de trois points de base est prélevée sur le taux de l'emprunt de lettres de gage pour les prêts de lettres de gage depuis le 1er janvier 2014.

9 | Intérêts bancaires

Les intérêts sur les prêts de lettres de gage sont prélevés semestriellement et les intérêts sur les emprunts de lettres de gage annuellement. Les flux d'intérêts dus irréguliers sont gérés par la Centrale de lettres de gage. Les excès de liquidités à long terme sont investis dans des papiers-valeurs de haute qualité avec des taux d'intérêts fixes. Des déficits de liquidité à court terme sont financés par des avances à terme fixes (engagements envers les banques à terme). En 2019, un montant de 13'929.13 CHF (année précédente: 11'748.04) est de plus imputable aux taux négatifs.

10 | Produit des commissions

Le produit des commissions comprend les commissions sur les papiers-valeurs prêtés à la Banque Cantonale de Zurich.

11 | Produits divers

Les produits divers contiennent des coupons et des lettres de gage prescrites.

12 | Commissions et émoluments

Les commissions pour l'encaissement des coupons sont portées à l'échéance au compte de résultat. Quant à la commission sur le remboursement des titres, elle est portée au passif sur un compte de régularisation pendant la durée des emprunts. Dès la série 443, seule une commission d'encaissement annuelle est payée et est chargée à l'échéance au compte de résultat. Les taxes de cotation SIX sont portées au compte de résultat après l'émission.

	2019 CHF 1 000	2018 CHF 1 000
Commission de paiement sur coupons/commission d'encaissement	1 901	2 302
Commission de paiement sur lettres de gage	145	177
Taxe de cotation SIX	214	208
Commissions et émoluments	2 260	2 688

13 | Conseil d'administration et personnel

Cette position comprend surtout les indemnités versées au Conseil d'administration.

	2019 CHF 1 000	2018 CHF 1 000
Honoraires du Conseil d'administration et jetons de présence	121	125
Autres frais de personnel, assurances sociales	6	4
Conseil d'administration et personnel	127	128

14 | Frais généraux et administratifs

Cette position comprend essentiellement les frais pour la gestion opérationnelle de la société.

	2019 CHF 1 000	2018 CHF 1 000
Gestion	2 513	2 433
Services de révision	76	76
Autres charges d'exploitation	236	288
Frais généraux et administratifs	2 825	2 798

15 | Frais d'émission

Le chiffre 4 des commentaires du bilan donne des informations supplémentaires sur la composition des frais.

16 | Amortissements et corrections de valeur

Aucun pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucun).

17 | Provisions

Aucune pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucune).

Autres commentaires sur les comptes annuels

Positions extraordinaires, uniques ou non périodiques du compte de résultat

Aucune pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucune).

Engagements ne devant pas être portés au bilan

La gestion opérationnelle est réglée par un contrat de gestion conclu avec la Banque Cantonale de Zurich. Ce contrat a été actualisé au 1er janvier 2014 et est en vigueur pour deux ans. Il sera reconduit tacitement pour deux autres années, s'il n'est pas dénoncé par l'une des parties au contrat au moins douze mois avant son arrivée à échéance. Aucune partie signataire n'a fait usage de ce droit de dénonciation. La rémunération des prestations dépend du volume de travail, respectivement du volume d'emprunts de lettres de gage à la fin de l'année calendaire.

Transactions avec des personnes proches
Depuis sa fondation en 1931, la Banque Cantonale de Zurich assure la gestion opérationnelle de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA. Elle met du personnel et l'infrastructure à disposition. La rémunération de ses prestations dépend du volume de travail, respectivement du volume d'emprunts de lettres de gage. Toutes les transactions bancaires sont faites par la Banque Cantonale de Zurich. Les services bancaires sont fournis aux conditions du marché.

Résultats sectoriels
Du fait de la simplicité du modèle d'affaires de la Centrale de lettres de gage (il s'agit exclusivement de l'octroi de prêts aux banques cantonales par prélèvement de fonds sur le marché suisse des capitaux), il n'y a pas à l'interne de reporting au niveau sectoriel. De ce fait, on renonce à la publication de résultats sectoriels.

Evènements essentiels après la clôture du bilan
Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration le 8 avril 2020. Ils doivent encore être approuvés par l'Assemblée générale. Entre la date de clôture du bilan et le 8 avril 2020, aucun événement particulier n'est survenu qui aurait dû être pris en compte et signalé à cet endroit.

Fonds propres

Les prescriptions sur les fonds propres des deux centrales de lettres de gage suisses sont réglées par la Loi sur l'émission de lettres de gage (LLG) et dans l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage (OLG).

A la date de clôture du bilan, les fonds propres (après affectation du bénéfice) se montent à:

	31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000
Capital-actions libéré	325 000	325 000
Réserves légales issues des bénéfices	38 940	38 340
Réserves facultatives issues des bénéfices	101 350	101 350
Bénéfice reporté	150	216
75 % du capital-actions non libéré	975 000	975 000
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	1 440 440	1 439 906
2 % des créances obligataires au bilan de	58 497 247	54 761 877
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	1 169 945	1 095 238
Excédent de fonds propres	270 495	344 668
Taux de couverture des fonds propres	123,1 %	131,5 %

Affectation du bénéfice

Le 8 avril 2020, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice de la manière suivante:

	2019 CHF 1 000	2018 CHF 1 000
Bénéfice reporté	216	213
Bénéfice annuel	11 909	10 438
A disposition de l'Assemblée générale	12 125	10 651
Attribution à la réserve légale	-600	-525
Attribution à la réserve facultative	0	-160
Distribution de dividendes		
3,0 % sur 325'000 actions (CHF 1'000 libéré)		-9 750
3,5 % sur 325'000 actions (CHF 1'000 libéré)	-11 375	
Bénéfice reporté à nouveau	150	216

Si l'affectation du bénéfice proposé est acceptée par l'Assemblée générale du 19 juin 2020, la distribution de dividendes sera de 22.75 CHF net (35.00 CHF sous déduction de l'impôt anticipé de 35 %) par action, avec valeur au 3 juillet 2020.

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2019		Montant CHF mios. 31.12.2018	
CH 002 705 139 7	372 D	3,000	101,150	02.10.2006	02.10.2026		150		150
CH 003 347 074 8	382	3,250	100,625	10.09.2007	10.09.2019				520
CH 004 987 459 4	394	2,625	100,460	10.02.2009	08.02.2019			153	
			101,885	18.05.2009				280	433
CH 010 513 492 5	397	2,625	100,750	16.09.2009	16.09.2021		171		171
CH 010 660 271 4	398	2,375	100,230	02.11.2009	01.11.2019				290
CH 010 955 959 8	400	2,500	100,964	11.02.2010	11.02.2022		150		150
CH 011 670 675 2	403	1,500	100,828	03.09.2010	03.09.2020	580		580	
			103,892	17.04.2012		106	686	106	686
CH 011 901 506 0	404	1,750	100,910	01.11.2010	01.11.2019			258	
			100,485	10.12.2010				273	531
CH 011 901 508 6	405	2,000	100,030	01.11.2010	30.10.2025	320		320	
			98,908	10.12.2010		270	590	270	590
CH 012 113 615 1	406 D	1,875	99,463	10.12.2010	31.10.2019				150
CH 012 465 624 7	408	2,125	100,844	21.02.2011	21.02.2020		230		230
CH 012 735 036 8	409	2,125	100,967	06.04.2011	06.04.2020		295		295
CH 012 735 037 6	410	2,375	100,191	06.04.2011	06.04.2026		385		385
CH 013 161 074 0	411	2,250	100,575	17.06.2011	16.06.2023		598		598
CH 013 684 699 2	412	1,375	100,208	02.09.2011	02.09.2021	454		454	
			100,322	31.10.2011		180	634	180	634
CH 013 684 715 6	413	1,750	101,466	02.09.2011	02.09.2026	245		245	
			104,330	03.02.2012		250	495	250	495
CH 014 121 969 8	414	1,625	100,759	31.10.2011	31.10.2024		395		395
CH 014 427 906 1	417	1,375	100,671	15.12.2011	15.12.2021	227		227	
			103,985	21.06.2013		227	454	227	454
CH 014 829 545 1	419	1,250	100,906	03.02.2012	03.02.2022	202		202	
			101,782	19.03.2012		163		163	
			101,882	21.05.2012		278	643	278	643
CH 018 121 502 8	420	1,375	100,204	19.03.2012	19.03.2027	532		532	
			102,453	13.11.2012		185	717	185	717
CH 018 291 088 2	422	1,625	101,854	17.04.2012	17.04.2028	396		396	
			105,050	10.09.2012		256	652	256	652
CH 018 525 822 2	423	1,500	101,416	21.05.2012	21.05.2029	456		456	
			96,193	12.12.2013		275	731	275	731
CH 018 906 973 2	424	1,250	101,259	17.07.2012	17.07.2024		262		262
CH 019 371 754 0	425	1,000	100,722	10.09.2012	09.09.2022		611		611
CH 019 880 029 1	426	0,500	100,543	13.11.2012	15.07.2019				185
CH 019 880 032 5	427	1,000	100,934	13.11.2012	13.02.2023	295		295	
			99,051	20.02.2013		128		128	
			100,797	15.05.2013		147	570	147	570
CH 020 159 170 5	428	0,875	100,876	20.12.2012	20.06.2022	280		280	
			99,723	05.02.2013		423	703	423	703
CH 020 456 725 6	429	1,375	100,720	05.02.2013	05.11.2027	227		227	
			99,254	20.02.2013		170		170	
			101,209	15.05.2013		425	822	425	822
CH 021 024 030 2	431	0,875	100,510	16.04.2013	16.04.2021		394		394
CH 021 024 031 0	432	1,375	101,259	16.04.2013	16.04.2025		298		298

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2019		Montant CHF mios. 31.12.2018	
CH 021 506 435 0	433	1,500	101,075	21.06.2013	21.06.2028	165		165	
			95,404	13.09.2013		179	344	179	344
CH 021 851 787 5	435	1,375	100,964	25.07.2013	22.04.2022		967		967
CH 021 851 789 1	436	1,750	101,328	25.07.2013	25.02.2026	216		216	
			100,497	31.10.2013		85	301	85	301
CH 022 213 650 6	438	1,125	100,545	13.09.2013	12.06.2020		663		663
CH 022 594 160 5	440	1,250	100,383	31.10.2013	29.10.2021		400		400
CH 022 957 177 0	442	1,375	101,025	12.12.2013	12.12.2022		252		252
CH 023 547 534 7	444	1,000	100,567	17.02.2014	17.02.2021	718		718	
			103,910	08.06.2018		124	842	124	842
CH 023 547 535 4	445	1,625	100,049	17.02.2014	17.06.2026	281		281	
			101,748	10.04.2014		125		125	
			111,074	14.09.2018		117	523	117	523
CH 024 062 375 8	447	0,875	100,573	10.04.2014	10.06.2021	618		618	
			105,294	21.11.2016		84	702	84	702
CH 024 259 527 7	448	0,500	100,163	30.04.2014	06.04.2020	209		209	
			100,759	20.06.2014		392	601	392	601
CH 024 259 614 3	449	1,125	100,973	30.04.2014	28.04.2023	142		142	
			101,978	20.06.2014		553		553	
			105,984	08.06.2018		175	870	175	870
CH 024 586 398 7	450	1,500	100,363	20.06.2014	05.02.2029	200		200	
			105,149	15.09.2014		115	315	115	315
CH 024 820 462 7	451	0,250	100,255	17.07.2014	15.07.2019			252	
			101,757	21.11.2016				210	462
CH 024 820 964 2	452	1,000	100,828	17.07.2014	18.12.2023	433		433	
			107,918	21.11.2016		104	537	104	537
CH 025 360 908 2	453	0,125	100,166	15.09.2014	15.05.2019			395	
			101,525	16.03.2015				395	790
CH 025 360 923 1	454	0,750	100,378	15.09.2014	15.04.2024	570		570	
			104,512	21.06.2018		143	713	143	713
CH 025 643 459 5	455	0,250	100,663	23.10.2014	21.02.2020	340		340	
			101,688	30.04.2015		325	665	325	665
CH 025 643 460 3	456	0,750	100,185	23.10.2014	23.09.2024	335		335	
			100,513	18.11.2014		223		223	558
			105,614	01.11.2019		295	853		
CH 025 981 058 5	457	1,250	101,802	18.11.2014	16.11.2029	305		305	
			109,643	06.10.2017		199		199	504
			113,569	27.06.2019		275	779		
CH 026 343 297 0	458	0,500	100,339	22.12.2014	20.10.2023	385		385	
			104,731	19.11.2015		125		125	
			104,434	03.05.2017		230	740	230	740
CH 026 343 298 8	459	1,000	101,521	22.12.2014	22.09.2028		655		655
CH 026 878 698 2	460	0,625	102,495	12.02.2015	12.02.2030		700		700
CH 027 348 538 0	461	0,375	101,676	16.03.2015	14.02.2025	250		250	
			101,584	15.02.2018		707	957	707	957
CH 027 348 539 8	462	0,625	101,940	16.03.2015	16.07.2029	366		366	
			104,715	03.05.2017		98	464	98	464

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2019	Montant CHF mios. 31.12.2018
CH 027 866 710 7	463	0,125	100,129	30.04.2015	12.03.2024	460	460
			101,343	19.11.2015		181	181
			100,606	03.12.2018		297 938	297 938
CH 027 866 711 5	464	0,500	101,490	30.04.2015	30.04.2030	333	333
			96,415	28.07.2015		370 703	370 703
CH 028 584 935 9	465	0,375	100,918	30.06.2015	30.08.2023	718	718
			103,799	11.10.2019		38 756	
CH 028 584 936 7	466	0,625	100,115	30.06.2015	30.06.2027	295	295
			104,001	19.11.2015		141	141
			103,499	06.10.2017		167 603	167 603
CH 028 828 638 5	467	0,500	100,586	28.07.2015	28.07.2025	740	740
			103,841	19.11.2015		221 961	221 961
CH 029 518 637 0	468	0,000	100,875	15.09.2015	15.07.2020	232	232
			101,884	19.11.2015		60	60
			102,011	25.07.2016		405 697	405 697
CH 029 518 638 8	469	0,375	100,664	15.09.2015	15.09.2025	167	167
			103,475	21.11.2016		108	108
			101,610	02.05.2018		313 588	313 588
CH 030 087 426 7	470	0,125	100,114	02.11.2015	17.07.2024	267	267
			100,272	28.03.2018		404 671	404 671
CH 030 087 428 3	471	0,625	100,181	02.11.2015	01.11.2030	487	487
			101,941	19.11.2015		189 676	189 676
CH 030 617 372 2	472	0,000	100,000	15.12.2015	25.07.2023	274	274
			100,000	11.02.2016		390	390
			101,500	21.10.2016		333 997	333 997
CH 030 617 373 0	473	0,125	100,248	15.12.2015	25.02.2026	105	105
			100,038	31.10.2017		426 531	426 531
CH 030 617 374 8	474	0,500	100,917	15.12.2015	20.09.2030	233	233
			100,358	15.12.2016		155	155
			102,025	15.09.2017		141 529	141 529
CH 030 725 642 7	475	0,250	100,089	11.02.2016	11.02.2028	138	138
			100,917	30.03.2016		394	394
			101,639	21.11.2016		160	160
			99,165	14.09.2018		81 773	81 773
CH 030 725 645 0	476	0,600	100,334	11.02.2016	11.12.2035	393	393
			97,486	08.02.2019		120	
			103,222	04.06.2019		119 632	
CH 031 251 269 9	477	0,000	101,150	30.03.2016	15.12.2021	336	336
			101,179	14.09.2018		114 450	114 450
CH 031 251 271 5	478	0,500	101,576	30.03.2016	30.03.2034	485	485
			99,177	31.10.2017		130	130
			95,284	03.12.2018		93 708	93 708
CH 031 940 373 6	479	0,000	101,358	07.06.2016	07.11.2022	390	390
CH 031 940 374 4	480	0,050	100,416	07.06.2016	06.11.2026	276	276
			100,823	25.07.2016		397	397
			100,003	21.11.2016		231 904	231 904

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2019	Montant CHF mios. 31.12.2018
CH 031 940 378 5	481	0,300	100,626	07.06.2016	06.06.2031	212	212
			103,702	25.07.2016		277	277
			97,354	17.07.2017		341	341
			96,396	14.09.2018		106 936	106 936
CH 033 658 766 9	482	0,000	101,097	02.09.2016	14.06.2024	310	310
			100,000	28.02.2017		538 848	538 848
CH 033 658 771 9	483	0,000	100,209	02.09.2016	27.01.2027	270	270
			98,722	08.02.2019		210	
			104,964	10.09.2019		100 580	
CH 033 658 772 7	484	0,125	101,158	02.09.2016	02.09.2031	183	183
			100,213	21.10.2016		150	150
			95,755	28.11.2016		236	236
			96,351	04.05.2017		131 700	131 700
CH 033 764 558 1	485	0,000	100,000	21.10.2016	02.10.2026	277	277
			101,668	03.12.2019		182 459	
CH 034 458 380 9	486	0,125	100,212	28.11.2016	02.12.2024	487	487
			100,524	21.02.2017		247	247 734
			102,474	04.06.2019		212 946	
CH 034 458 381 7	487	0,375	100,325	28.11.2016	24.10.2028	412	412
			98,696	08.06.2018		330	330 742
			106,577	11.10.2019		185 927	
CH 034 458 379 1	488	0,250	100,846	15.12.2016	21.05.2025	475	475
			102,282	03.05.2017		286 761	286 761
CH 035 259 588 5	489	0,375	100,902	21.02.2017	21.09.2027	407	407
			101,300	28.02.2017		177	177
			102,536	03.05.2017		215 799	215 799
CH 035 259 589 3	490	0,500	100,110	21.02.2017	20.02.2032	285	285
			102,562	03.05.2017		190	190
			100,593	06.06.2017		196	196
			100,283	01.12.2017		98 769	98 769
CH 035 767 615 1	491	0,010	100,000	12.04.2017	05.02.2024	312	312
			100,680	01.12.2017		148	148
			100,035	08.06.2018		89	89
			100,387	02.10.2018		163 712	163 712
CH 035 767 616 9	492	0,375	100,969	12.04.2017	07.12.2026	250	250
			102,523	15.09.2017		270	270
			100,431	08.06.2018		295 815	295 815
CH 035 767 617 7	493	0,500	100,682	12.04.2017	12.10.2029	150	150
			104,522	04.06.2019		170 320	
CH 036 153 282 0	494	0,250	100,684	04.05.2017	26.05.2027	370	370
			98,854	28.03.2018		207 577	207 577
CH 036 153 291 1	495	0,250	101,028	06.06.2017	12.05.2026	161	161
			103,780	15.07.2019		316 477	
CH 036 153 306 7	496	0,250	100,664	17.07.2017	01.12.2025	452	452
			101,088	06.10.2017		208	208 660
			103,782	27.06.2019		50 710	

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2019	Montant CHF mios. 31.12.2018
CH 037 347 607 3	497	0,375	100,652	31.10.2017	24.07.2028	374	374
			99,034	03.12.2018		297 671	297 671
CH 037 347 619 8	498	0,250	100,040	01.12.2017	06.12.2027	542	542
			103,629	27.06.2019		267 809	
CH 037 347 641 2	499	0,500	101,034	15.02.2018	19.05.2028	373	373
			100,873	21.06.2018		350 723	350 723
CH 037 347 642 0	500	0,650	100,285	15.02.2018	15.02.2033	222	222
			98,907	28.03.2018		247	247
			99,671	02.05.2018		77	77
			98,338	08.06.2018		111 657	111 657
CH 037 347 669 3	501	0,500	100,588	02.05.2018	24.11.2028	120	120
			100,765	24.07.2018		65 185	65 185
CH 037 347 696 6	502	0,750	100,390	21.06.2018	21.06.2033	176	176
			100,378	24.07.2018		42	42
			99,213	06.11.2018		71	71 289
			108,201	27.06.2019		133 422	
CH 039 863 327 8	503	0,125	100,243	24.07.2018	16.04.2025	314	314
			101,662	02.04.2019		119 433	
CH 039 863 348 4	504	0,250	100,170	02.10.2018	20.07.2026	195	195
CH 039 863 349 2	505	0,750	100,500	02.10.2018	01.10.2032	129	129
			112,058	11.10.2019		129 258	
CH 039 863 356 7	506	0,125	100,101	06.11.2018	31.10.2024	235	235
			101,594	05.03.2019		271 506	
CH 039 863 357 5	507	0,625	100,739	06.11.2018	08.03.2029	164	164
			106,922	15.07.2019		146 310	
CH 041 904 084 2	508	0,550	100,341	08.02.2019	29.01.2031	100	
			102,530	02.04.2019		351	
			105,941	27.06.2019		149	
			111,339	10.09.2019		60 660	
CH 041 904 094 1	509	0,300	100,420	05.03.2019	09.04.2029	349	
CH 041 904 095 8	510	0,700	100,281	05.03.2019	04.03.2039	133	
			100,930	02.04.2019		181	
			106,940	15.07.2019		135 449	
CH 041 904 116 2	511	0,000	101,106	15.05.2019	23.06.2025	230	
CH 041 904 117 0	512	0,200	100,455	15.05.2019	10.09.2029	265	
			102,585	01.11.2019		90 355	
CH 041 904 118 8	513	0,500	100,760	15.05.2019	15.05.2034	270	
			105,062	03.12.2019		224 494	
CH 041 904 146 9	514	0,000	104,571	10.09.2019	10.09.2037	115	
			96,353	01.11.2019		147 262	
CH 046 123 896 3	515	0,100	100,478	03.12.2019	03.12.2031	980	
Total						58 270	54 515

D = Placement direct

*Au 1er mars 2015, la commission de placement est passée du principe brut au principe net. A partir de cette date, les prix d'émission sont en conséquence plus bas.

Structure des échéances des emprunts de lettres de gage

Etat au 31 décembre 2019

Echéances	Montant CHF mios. Taux d'intérêt 0,000 - 0,999 %	Montant CHF mios. Taux d'intérêt 1,000 - 1,999 %	Montant CHF mios. Taux d'intérêt 2,000 - 2,999 %	Montant CHF mios. Taux d'intérêt 3,000 - 3,999 %	Total CHF mios.
2020	1 963	1 349	525	0	3 837
2021	1 546	2 330	171	0	4 047
2022	1 093	2 473	150	0	3 716
2023	2 493	1 977	598	0	5 068
2024	6 187	657	0	0	6 844
2025	4 640	298	590	0	5 528
2026	3 381	1 319	385	150	5 235
2027	3 368	1 539	0	0	4 907
2028	3 279	1 651	0	0	4 930
2029	1 798	1 825	0	0	3 623
2030	2 608	0	0	0	2 608
2031	3 276	0	0	0	3 276
2032	1 027	0	0	0	1 027
2033	1 079	0	0	0	1 079
2034	1 202	0	0	0	1 202
2035	632	0	0	0	632
2037	262	0	0	0	262
2039	449	0	0	0	449
Total	40 283	15 418	2 419	150	58 270

Ernst & Young AG
Maagplatz 1
Postfach
CH-8010 Zürich

Telefon +41 58 286 31 11
Fax +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de la

Zürich, le 8 avril 2020

Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Zurich

Rapport de l'organe de révision

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, la réconciliation des mouvements dans les fonds propres et l'annexe (voir en pages 14 - 33 du rapport de gestion) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, aux normes Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, les normes Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Eléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)
Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Nous décrivons ci-dessous, pour l'élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section «Responsabilité de l'organe de révision» du présent rapport, y compris les responsabilités liées à l'élément clé. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre à l'élément décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.

Activité de crédit – Dépréciation des prêts de lettres de gage aux membres

Faits significatifs du contrôle

Les prêts de lettres de gage aux banques membres totalisent de 58.3 milliards de CHF au 31 décembre 2019, soit 98.8% du total du bilan. A la date du bilan, aucun correctif de valeur n'est enregistré. La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA présente les prêts de lettres de gage aux banques membres à la valeur nominale. La détermination d'un éventuel besoin de provision pour dépréciation d'actif est réalisée sur base individuelle et se mesure à la différence entre la valeur nominale de la créance et le montant de récupération probable, en tenant compte du risque de contrepartie et de la valeur des gages.

Conformément aux dispositions règlementaires, les banques membres de la Centrale de lettres de gage doivent couvrir les prêts reçus par des créances hypothécaires gagées à hauteur de minimum 115 %. Seuls les objet situés en Suisse peuvent servir de couverture des prêts de lettres de gage et le taux de nantissement maximum est limité à deux tiers de leur valeur de nantissement.

L'appréciation de la valeur des prêts de lettres de gage et le respect des dispositions règlementaires de la Centrale de lettres de gage pour la couverture des prêts de lettres de gage est essentielle pour la détermination de la fortune, de la situation financière et de la capacité bénéficiaire de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA. De ce fait elle représente un domaine de contrôle essentiel.

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA décrit les principes de présentation et d'évaluation ainsi que d'autres informations relatives aux prêts de lettres de gage pages 14 (bilan), 19 (principes de présentation et d'évaluation) ainsi que 22 (tableau des prêts de lettres de gage) de son rapport annuel.

Building a better working world

Approche d'audit

Nos contrôles comprenaient l'appréciation de la solvabilité de l'emprunteur ainsi que le respect des dispositions réglementaires relatives à la couverture des prêts. Les membres de la Centrale de lettres de gage doivent charger leur société d'audit respective de réaliser un contrôle annuel du registre des gages et de la couverture des prêts (Loi sur l'émission de lettres de gage, art. 38b). Dans le cadre de notre révision, nous avons également pris connaissance des rapports des sociétés d'audit des banques membres. Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant la dépréciation des prêts de lettres de gage aux membres.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'affectation du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Bruno Patusi
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Timo D'Ambrosio
Expert-réviseur agréé

Aperçu pluriannuel

(Exercices comptables)

	2019 CHF 1 000	2018 CHF 1 000	2017 CHF 1 000	2016 CHF 1 000	2015 CHF 1 000
Activité d'émission					
Emissions	7 116 000	6 946 000	7 739 000	8 278 000	7 634 000
Remboursements	-3 361 000	-4 497 000	-3 318 000	-3 509 000	-3 053 000
Evolution	3 755 000	2 449 000	4 421 000	4 769 000	4 581 000

	31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000	31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000	31.12.2015 CHF 1 000
Volume des lettres de gage					
Emprunts/prêts de lettres de gage	58 270 000	54 515 000	52 066 000	47 645 000	42 876 000

	31.12.2019 %	31.12.2018 %	31.12.2017 %	31.12.2016 %	31.12.2015 %
Taux d'intérêt moyen pondéré par les capitaux					
Emprunts de lettres de gage en circulation	0,69	0,79	0,90	1,05	1,25
Prêts de lettres de gage en circulation	0,72	0,81	0,92	1,06	1,26

	2019 CHF 1 000	2018 CHF 1 000	2017 CHF 1 000	2016 CHF 1 000	2015 CHF 1 000
Compte de résultat					
Produit d'exploitation	17 971	16 933	15 176	14 736	12 326
dont marge d'intérêt sur les lettres de gage	12 138	10 465	8 426	5 750	3 518
dont autre résultat d'intérêt	5 753	6 354	6 671	8 887	8 729
Frais de commission et émoluments	-2 260	-2 688	-2 993	-3 526	-3 978
Frais administratifs	-2 952	-2 926	-2 810	-2 916	-2 743
Frais d'émission	-849	-882	-890	-1 064	-1 258
Bénéfice brut	11 909	10 438	8 481	7 229	4 347
Bénéfice annuel	11 909	10 438	8 481	7 229	4 347

	31.12.2019 CHF 1 000	31.12.2018 CHF 1 000	31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000	31.12.2015 CHF 1 000
Fonds propres (après affectation du bénéfice)					
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	1 440 440	1 439 906	1 439 218	1 438 861	955 732
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	1 169 945	1 095 238	1 046 355	958 239	864 208
Excédent de fonds propres	270 495	344 668	392 863	480 622	91 524
Taux de couverture des fonds propres	123,1 %	131,5 %	137,5 %	150,2 %	110,6 %
Rapport entre capital propre à prendre en compte et la totalité des fonds de tiers	2,5 %	2,6 %	2,8 %	3,0 %	2,2 %

	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Rating (emprunts)					
Moody's	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)
Banque Cantonale de Zurich	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)

	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Notation de durabilité (émetteur)					
MSCI ESG	A	-	-	-	-
ISS-oekom	C Prime	-	-	-	-

Ce texte a été traduit. Seule la version allemande fait foi.

Impressum
Editeur Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Case postale, CH-8010 Zurich
Conseils stratégiques Stephan Bochsler Consulting, CH-8914 Aeugst am Albis
Conception & Graphisme Concept & Artwork AG, CH-8044 Gockhausen
Photos Ralph Bensberg (couverture), Palma Fiacco (page 6)
Impression Staffel Medien AG, CH-8045 Zurich
© Copyright 2020, Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA

Centrale de lettres de gage
Banques Cantonales Suisses